

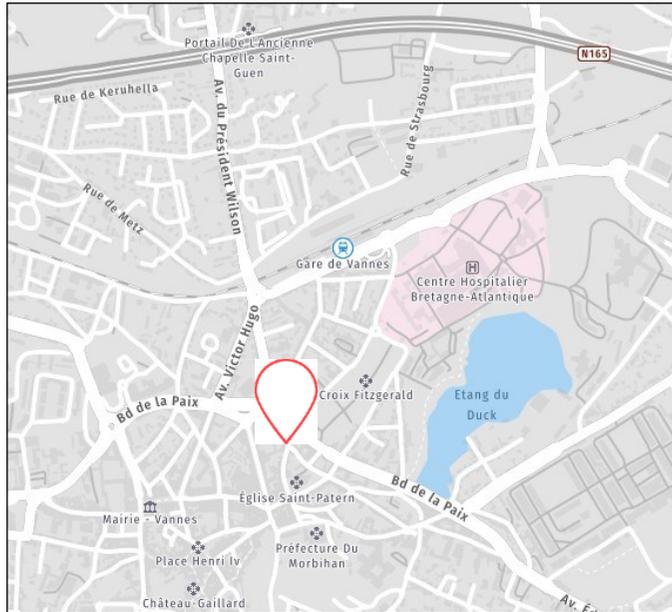
## Contacts

02.97.47.38.73

[antremen@epsm-morbihan.fr](mailto:antremen@epsm-morbihan.fr)



45 rue de la Fontaine - 56 000 VANNES



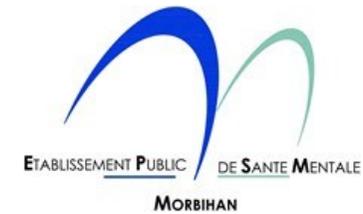
« An Tremen » est composée d'une équipe pluri-professionnelle :

Psychiatre, Assistante Sociale, Cadre de santé, Infirmiers, Educateur sportif, Accompagnants Educatifs et Sociaux, Aides-soignants, Agents de Bionettoyage.

Les informations sont enregistrées dans un **Dossier Patient Informatisé** permettant d'assurer la continuité des soins. L'ensemble des logiciels informatiques utilisés par l'EPSM Morbihan est soumis et a fait l'objet d'une autorisation par la CNIL (Commission Nationale des Informations et Libertés) dans les conditions fixées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

EPSM Morbihan

22 rue de l'Hôpital - 56890 Saint-Avé  
02.97.54.49.49 - [www.epsm-morbihan.fr](http://www.epsm-morbihan.fr)  
Service Communication - Juin 2023



## MAISON THÉRAPEUTIQUE AN TREMEN



Accompagnement • Socialisation • Réhabilitation

45, rue de la Fontaine - 56000 Vannes

02.97.47.38.73

Fax : 02.97.69.08.60

## Qui sommes-nous ?

La Maison Thérapeutique « An Tremen » (« le passage », en breton) est une structure de soins et de réadaptation intersectorielle du Pôle de Psychiatrie adultes Vannes- Muzillac.

Située au cœur de la ville de Vannes, sa mission principale est d'apporter des soins tournés vers la **réhabilitation psycho-sociale** : nous aidons les personnes présentant des troubles psychiques à se rétablir, c'est-à-dire à atteindre une qualité de vie en adéquation avec leurs attentes (projet de vie que chaque patient admis à An Tremen aura choisi pour lui-même).

## Pour qui ?

La structure accueille des **adultes âgés de 18 à 64 ans**, présentant des **troubles psychiques** impactant leur vie au quotidien. La Maison Thérapeutique dispose de 14 places dans ses locaux, avec une durée moyenne de séjour très variable (selon les **projets de soins individualisés**).

## Les objectifs

- Développer l'**autonomie** de chaque patient (gestion du temps et de l'espace, prise du traitement médicamenteux, déplacements extérieurs, actes de la vie quotidienne).
- Accompagner le patient dans la concrétisation de ses **projets personnels** (domaine social et/ou professionnel).
- Maintenir un **état de santé stabilisé** (travail sur la connaissance de la maladie et des traitements associés).

## Les moyens

- **Orientation prioritaire des patients vers l'extérieur de la structure** : Maison Thérapeutique non accessible le matin, activités thérapeutiques organisées sur d'autres sites, utilisation privilégiée des transports en commun
- **Contrat de soins individualisé**, revu au cours de la prise en charge
- **Activités thérapeutiques individuelles et/ou en groupe** sur des thèmes variés : vivre avec sa maladie, gestion du quotidien (alimentation, hygiène, entretien...), sport, culture, créativité, etc.
- **Entretiens individuels** avec les membres de l'équipe soignante pour des évaluations régulières au moyen d'échelles spécifiques
- Séjours en **appartement thérapeutique** pour une évaluation des capacités de vie en autonomie

## Les modalités d'admission

### 1) Demande d'admission :

**Orientation médicale** via l'intra-hospitalier ou les structures ambulatoires.

### 2) Pré-admission en 3 étapes :

- **Visite** de la structure et **entretien** du patient demandeur avec l'équipe d'An Tremen
- Remise du **dossier** de pré-admission
- Une **commission mensuelle d'admission** étudie chaque candidature à réception du dossier complet. Programmation d'une **journée de pré-admission** en présence du psychiatre, d'un infirmier de la structure et du patient pour valider la demande.

### 3) Admission :

Programmation de la **date d'entrée** ou inscription sur liste d'attente.